

Compte rendu du CSE du 28 Nov.

1. **Permanence à la MFS de la plaine des cafres**

Le bilan de la permanence a été présenté et il a été décidé de pérenniser ce lieu d'accueil des DE des écarts en 2025.

2. **Projet de permanence plaine des palmistes**

Le projet est en cours de finalisation.

3. **Evolution du processus de sécurisation de l'indemnisation pour les conseillers GDD** (intervention de Mickael Renard)

Il s'agit de l'Actualisation d'une note existante ! L'activité n'est pas nouvelle. Ce dispositif de contrôle interne sera mobilisé dans les cas suivants :

A l'issue de la formation des conseillers nouvellement embauché.

Au retour d'une absence de longue durée d'un conseiller. Dans le cadre du maintien et du renforcement des compétences pour l'ensemble des conseillers GDD.

Les élus ont alerté la direction sur la nécessité de veiller à la mise à niveau des compétences des contrôleurs.

4. **Aménagement ZLA de Saint Denis.**

Le Télé travail exceptionnel sera possible pendant les travaux. Le dossier d'aménagement a été validé et amendé au dernier CSE d'octobre. Les Travaux sont prévus à partir du 24 janvier 2025. La CFE-CGC a voté pour.

5. **PGS travaux sureté Benoit**

Le Télé travail exceptionnel sera également possible pendant les travaux. La surveillance de la zone pila est problématique. La direction refuse de déplacer le bureau manac.

Le CSE a émis un Avis défavorable majoritaire. La CFE-CGC s'est abstenue car la direction n'a pas tenu compte de nos demandes. La sécurité des VSC n'est pas garantie dans la zone pila.

6. **PGS travaux sureté Joseph**

Il y a un problème de surface de la salle de réunion, 41 m² pour un effectif de 80 agents et une salle de d'atelier disparaît. Ce projet soulève des inquiétudes.

La CFE-CGC Réunion s'est abstenue pour ce projet qui ne garantit pas pleinement la sécurité des agents. Début des travaux 15 février 2025.

7. **PGS travaux sureté Eperon**

Les travaux débiteront le 3 février 2025. Ce projet va dans le bon sens.

8. a/ **Attribution PPV**

Versée sur la paye du mois de décembre. Le montant de la prime est fixé à 800€ pour les agents privés A B C D et agents publics cat 1 et 2. 500€ pour les agents privés à partir de E et agents publics cat 3 et 4.

b/ **Opérations carrières agents public**

La campagne se déroule du 4 nov. au 10 janvier.

9. **Avis Accord CSEC CSE**

France Travail Réunion est assujetti à consacrer 0.20% de sa masse salariale pour le budget de fonctionnement du CSE.

Le CSE était appelé à voter sur une convention qui consacre une partie de cette somme au fonctionnement du CSEC (national).

La CFE-CGC a voté contre nous pensons qu'il s'agit de financer des dépenses inutiles. Des dépenses qui manquent de liens avec les intérêts des salariés: Des dépenses liées à des expertises légales ou à des contentieux qui sont éloignées des préoccupations quotidiennes des salariés et qui n'ont d'autres objectifs que de ralentir les processus du dialogue social.

(Soit 5267€ à reverser au CSEC 4% pour 2024).

Prochain CSE le 17 décembre 2024.

Les élus
et RS au CSE
Sonia PETIT DE LA
RODIERE
Claude PELLEGRINI
Paul ROJAT
Laurent FAIVRE

Vous souhaitez des précisions sur un
sujet, contactez-nous par mail

Syndicat.CFE-CGC-eunion@francetravail.fr

